

Par son excellente situation géographique, à la frontière des langues allemande et française, ses voies d'accès rapides, la commune de Gibloux offre un cadre propice au développement industriel tout en préservant un site naturel favorisant l'épanouissement de sa population.

Bien située

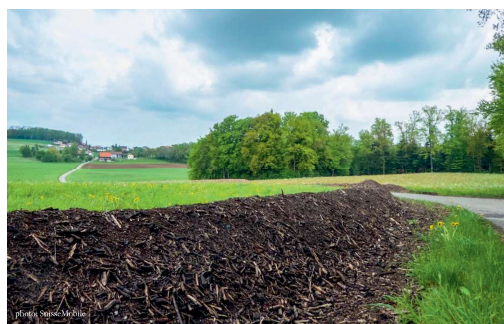
A 30 minutes de Berne et à 45 minutes de Lausanne, située dans une région idyllique, la commune de Gibloux est un excellent point de départ pour la pratique de nombreux loisirs.

Toutes les infrastructures nécessaires

Grâce à ses institutions d'accueil de la petite enfance, à ses écoles (tous les degrés de la formation obligatoire), à ses commerces et à ses services, la commune de Gibloux offre toute l'infrastructure nécessaire sur place.

Origine du mot « Gibloux »

Le nom « Gibloux » de la nouvelle commune provient du nom de la chaîne de collines des préAlpes fribourgeoises, orientée du sud-ouest au nord-est et située à la frontières des districts de la Glâne, de la Sarine et de Gruyère, dans le canton de Fribourg. La première mention du Gibloux date de 1141 sous le nom de monte lubleur. Par la suite, il sera successivement baptisé monte lublors (en 1143) puis Jublors (en 1239). La chaîne ne subit qu'une faible colonisation humaine et ne connaît qu'une exploitation sylvicole. « Gibloux » est, depuis le 1er janvier 2016, le nom officiel de la commune éponyme, constituée des anciennes communes de Farvagny, Vuisternens-en-Ogoz, Le Glèbe, Rossens et Corpataux-Magnedens.

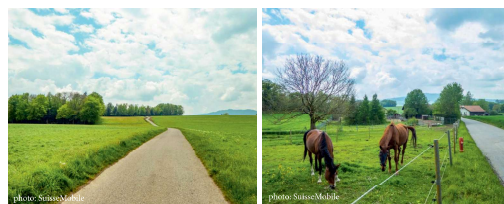


Magnedens

Le village est mentionné au XIIe siècle, sous le nom de Manoldens et en 1238 comme Mannudens, ce qui signifie : chez les descendants de Maginold. Au XIe siècle, Magnedens appartenait à la seigneurie d'Arconciel et plus tard fit partie du bailliage d'Illes. On sait qu'au XIIe siècle le village abritait en son sein la résidence des chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jérusalem (qui fut par la suite réunie à la Commanderie de Fribourg); un très petit lac se trouvait à proximité. Magnedens a également fait partie du bailliage d'Illes, puis du district de Fribourg et depuis 1848 du district de la Sarine. Elle a également fait partie de la paroisse d'Ecuvillens jusqu'en 1907, puis de celle de Corpataux-Magnedens. Entre 1920 et 1930, plusieurs familles bernoises vinrent s'y établir.

La situation de Magnedens sur le réseau de routes secondaires et en bordure de forêt offre un terrain idéal pour la pratique du vélo (Route panorama alpin n° 4 de St. Margrethen à Aigle) et de la course à pied (parcours mesurés du Bois Cornard).

Le territoire est riche en étangs et biotopes mis en valeur.



Texte: www.commune-gibloux.ch / www.randomnees-pedestres.ch / www.lanterne.ch/archive

